Respecter les normes d'accessibilité et sécurité des locaux accueillant du public (ERP)

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 25183503F — Mise à jour : 28 octobre 2025

Organisme responsable : **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION BRETAGNE**

Présentation de la formation

Objectifs

Respecter la réglementation en matière de sécurité et d'accessibilité.
Définir les aménagements et adaptations à mettre en place sur son exploitation selon le public accueilli.
Réaliser les démarches administratives ou agréments nécessaires pour que l'activité d'accueil soit possible.

Programme

Les différents types d'ERP à la ferme
Les différents points réglementaires concernant la sécurité et l'accessibilité et leur mise en application.
Les principales formes de handicaps (mental, moteur, visuel, auditif) ou de déficience ou de mobilité réduite. Difficultés rencontrées par ces publics, leurs besoins, les attitudes à adopter.
Les aménagements à mettre en place et les adaptations à prévoir en extérieur et en intérieur
Etude de cas et diagnostic d'un lieu d'accueil à la ferme. Situation de départ, points de conformité, recommandations et préconisations, points à modifier.
Le cadre administratif : démarches , dossiers , documents, agréments
Visite d'un ERP sur une ferme (sous réserve)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

K2501 — Gardiennage de locaux
K2502 — Management de sécurité privée
K2503 — Sécurité et surveillance privées

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2102598S	Présentiel	RENNES	13/10/2025	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #25183503F